



**PROAGRI**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

## > PERIMETRE D'EPANDAGE

### VOUS SOUHAITEZ...

Elaborer un périmètre d'épandage pour répondre aux diverses exigences, directives nitrates, installations classées et respecter les réglementations en terme d'épandage de matières organiques.

### QUI EST CONCERNÉ ?

- ▶ Tous les éleveurs du département.
- ▶ Collectivités et organismes producteurs et/ou distributeurs de produits organiques.

## NOUS VOUS PROPOSONS

- ▶ La détermination de la SPE (surface potentiellement épandable), en excluant les surfaces non épandables de la SAU.
- ▶ L'identification parcelle par parcelle des exclusions réglementaires (distances, proximité).



### VOUS EST REMIS :

Une cartographie des zones d'aptitudes à l'épandage et des motifs d'exclusion suite à la prestation.



- ▶ Un appui personnalisé.
- ▶ Une connaissance approfondie de la réglementation.



**DURÉE**  
1/2 journée



**PRESTATION INDIVIDUELLE**



### VOS CONSEILLERS RÉFÉRENTS

Arnaud COLIN, Thierry SEGUIN



Sylvie BROUSSIN : 03 44 11 44 57